11e ANNÉE. — N° 541 PARAIT LE SAMEDI 8 Juin 1895

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLE D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Mes Impressions

A Paris, dans certains milieux où des croisements avec le rastaquouérisme ont produit des sujets hybrides d'une certaine élégance, mais d'une valeur morale tout à fait mince, il est de mode d'être aussi peu Français que possible.

La fidélité à l'Alsace-Lorraine est traitée de souvenir vieilli ; ceux que torture l'abandon de la dignité nationale et qui osent l'évoquer sont, de très haut, rappelés au bon goût ; s'avisent-ils de protester au nom de la fierté de la patrie, alors c'est ce qu'on appelle un comble et il faut voir les sourires, les haussements d'épaules avec lesquels on exécute ces « patriotes ». Comment s'étonner lorsque lesdits s'exaltent et dépassent la mesure qu'ils eûssent gardée sans la lacune à combler de l'indifférence et du dédain des autres ?

Prêts à la riposte, au combat, ces « patriotes », et je suis de leur suite, ne songent qu'à viser ceux qui détrempent le patriotisme et endorment sa vigilance.

Il s'agit alors de choisir le terrain le plus favorable à l'attaque ; on ambitionne la faction la plus découverte ; c'est ainsi que, directrice seulement de la *Nouvelle Revue*, j'ai voulu être gérante pour avoir la certitude que la responsabilité des escarmouches n'iraient pas à d'autres qu'à moi. La preuve cherchée ne s'est pas fait attendre.

Un M. Émile Weyl, lieutenant de vaisseau retraité d'office, écrivain sous la plume duquel on ne trouve, depuis longues années, que des arguments dont la cause première ou la finalité sont, par un hasard malheureux, toujours plus favorables à l'Angleterre qu'à la France, m'assigne en police correctionnelle comme gérante responsable d'un article fait par le commandant Z... sur les écrits néfastes de M. Émile Weyl.

En police correctionnelle, mon imagination grandit par avance le cadre d'un tribunal, pour moi suprême, car il condamnera ou absolvera mon patriotisme. L'émotion que j'aurai viendra de ce que je croirai voir l'opinion française me juger à côté de mes juges. Et cette opinion, je la voudrais approbatrice pour trouver en elle le courage de continuer à la servir comme je l'ai fait jusqu'à ce jour

JULIETTE ADAM.

Par décret en date du 10 Octobre 1889, M. Weyl a été admis à faire valoir ses droits à la retraite et d'office. (*Journal Officiel*, 1879, 2e semestre, p. 718.)

TRIBUNE LIBRE

Revision de la Constitution

XIII

Rapport des Sages

Au géant souverain de France

— Suite —

La Religion

Grand Maître,

Arrivons maintenant à la religion.

Par notre article 23, nous proclamons les religions libres en France, et nous sommes d'accord en cela avec les grands principes de 1789, qui consacrèrent au profit de tous la liberté des cultes.

Au commencement, Dieu dit :

« Faisons l'homme à notre image » ; et Dieu grand, libre, intelligent, après avoir fait l'homme à sa ressemblance, le doua de tous les organes des sens et de la raison.

La liberté a donc été apportée par Dieu dans le monde, et la République a eu raison de faire son premier contrefort de la *liberté*.

A travers les âges, tous les peuples ont eu leurs cultes pour rendre hommage à Dieu, et le peuple français de 1789, pour honorer l'Etre suprême, a décrété qu'il « reconnaissait l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. »

En 1848 c'est encore « en présence de Dieu et au nom du peuple français que l'Assemblée Nationale a proclamé la République et qu'il a été déclaré que la République reconnaissait des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs aux Lois positives. »

Donc les deux mobiles des actions de l'homme, en France, sont la *Raison* et la *Foi*, la *Foi* qui donne l'*Espérance*.

La raison et la foi s'harmonisent parfaitement avec les principes chrétiens.

Le Christ est venu apporter sur la terre le troisième contrefort de la République, la *Fraternité*, quand il dit : Vous êtes tous frères, aimez-vous les uns les autres.

Donc de notre superbe devise :

Liberté, Egalité, Fraternité, le premier terme vient de Dieu, le second vient du peuple, qui l'a écrit dans les droits de l'homme ; le troisième vient du Christ.

Nous n'avons qu'à résumer sommairement l'histoire du christianisme depuis son origine jusqu'à nos jours pour en déduire ce qui intéresse le Peuple Français et quel est le rôle échu aux Pouvoirs publics dans notre système constitutionnel au point de vue de la religion et des cultes.

Pendant les premiers siècles de notre ère, le christianisme apporta à l'humanité la plus haute philosophie morale, revêtue d'une sanction divine ; puis une corruption presque universelle souilla la doctrine céleste, et l'ouvrage des prêtres, joint à la politique des rois, fit place à la simplicité première de l'idée évangélique ; la main du méchant défigura l'œuvre de Dieu.

L'origine des querelles théologiques, qui ont divisé l'Eglise, date des premiers conciles, lesquels avaient pour but de définir la foi, la Foi à imposer aux peuples.

La religion s'allia à la politique, et lorsque Constantin se fit chrétien, le clergé se fit empereur. La foi apostolique dut céder la place aux croyances des majorités oppressives. Toute opinion autre que celle du pouvoir devint un crime religieux et politique ; alors les persécutions commencèrent.

L'Etat fut dans l'Eglise et l'Eglise fut dans l'Etat, le spirituel et le temporel se confondirent, la parole du Christ fut méprisée ; les césars décrétèrent que le royaume de Dieu était bien un pouvoir de ce monde.

Les principes chrétiens simples et clairs furent remplacés par les Edits des Papes et des empereurs pour dominer les peuples ; les fausses doctrines prédites par saint Paul furent annoncées et d'épaisses ténèbres couvrirent la terre.

Puis les Papes voulurent dominer les rois, les rois voulurent dominer les Papes.

Des protestations vigoureuses s'élevèrent avec force contre le pouvoir temporel du clergé, qui répondait par d'épouvantables massacres. Déjà on tuait les hommes, mais on ne tuait plus les idées.

Les premiers réformateurs vinrent avec leurs doctrines ; les Jésuites les firent périr sur les bûchers.

Luther parut ; il fonda la première grande résistance contre Rome, « qui avait enventé mille offices pour avoir de l'or, mais pas un seul pour cultiver la vertu ».

Puis enfin Calvin organisa le protestantisme et l'idée républicaine se fit jour.

Les guerres de religion, les massacres, la Saint-Barthélemy, les dragonnades et la révocation de l'Edit de Nantes, firent commettre les plus épouvantables atrocités que la civilisation ait jamais connues.

Après avoir été ensanglantée du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, la France fut définitivement ruinée.

. . . . . .

Louis XIV avait vécu.

Louis XVI paya la faute des rois dans leurs coalitions contre les peuples, ce qui tendrait à prouver que les rois furent les premiers coupables de la longue traînée de maux et de tortures soufferts par l'humanité pendant quinze siècles.

Si les rois ne furent pas les seuls coupables, le XXe siècle verra rouler dans la poussière la tiare de l'évêque de Rome, et à son tour la papauté sera finie ; ce qui n'empêchera pas les peuples de pratiquer les trois Vertus théologales : la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*, et les fidèles disciples du Christ de prier librement au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

En ceci nous sommes d'accord avec l'article 10 des Droits de l'Homme : « Nul ne peut être inquiété pour ses opinions religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Le résumé ci-dessus prouve : 1° que les persécutions les plus raffinées et les plus persistantes ont été et seront toujours im-

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

N° 23

AZOR & VELLEDA

XXIII

Justement, ce jour-là et même le lendemain, je m'en remettais à l'avenir. Quand je me posais à nouveau cette question : « Quel dénouement peut avoir une liaison commencée et surtout continuée dans ces conditions ? » je me répondais : « Eh bien, nous verrons. Pour l'instant attendons. »

Le troisième jour, il me fut aussi impossible de travailler que cela me l'avait été les deux jours précédents. Seulement, je fus pris d'une frénésie de déambulation absolument inaccoutumée et mes jambes me portaient toutes seules avenue d'Italie. Je résistai ; mais si Désirée — pour sûr, pensais-je, il doit en être ainsi — a guetté ma venue, elle a dû savoir que « mon cœur me portait vers elle. »

Le quatrième jour, je ne savais littéralement que faire de mes bras, de mes jambes et de ma tête. Ma foi, je pris un moyen héroïque ; j'allai trouver un camarade et nous commençâmes une petite noce — oh ! décente — qui se continua jusqu'au samedi soir, sans que je rentrasse même une seconde rue Mazarine.

Pourquoi au samedi soir seulement ? Ma foi, je ne saurais vous dire, si ce n'est que mes jambes me ramenèrent au Monastère, inconscient, vanné, ayant mal aux cheveux, mais — expliquez cela comme vous voudrez — avec une préoccupation d'ordre très lucide :

— Je trouverai chez moi un mot de Désirée. Je ne suis pas allé dîner chez ces dames hier, il y aura un mot.

Il y avait bien un mot, en effet, mais pas de Mlle Van Hope. Personne n'était venu non plus, hormis Velléda apportant ce mot, par lequel tante Sophie me priait d'aller la trouver le dimanche matin sans faute.

« Tiens, c'est vrai, pensai-je ; les huit jours sont écoulés. Enfin ! »

— Lucien, mon garçon, ton père était à Paris depuis quinze jours, sans que tu le sâches.

— Je le reconnais bien là.

— Si tu commences comme cela, mon garçon, cela ira mal. C'est très sérieux, ce que j'ai à te dire ; tâche de te conduire convenablement et de me répondre en homme sensé, ou plutôt écoute attentivement d'abord.

— Parlez, ma tante, j'écoute ; vous verrez que votre neveu sait être sage quand il le faut et quand il le veut.

— Dailleurs, c'est dans ton intérêt, c'est pour ton bien.

— Tant que cela !

— Voilà que tu recommences. Tu sais, c'est contre mon gré que j'ai accepté la tâche qu'on me fait remplir auprès de toi. Cela ne m'amuse pas plus qu'il ne faut. Au moins ne me la rends pas plus lourde.

— Je ferai mon possible.

— Quel singulier garçon ! est-il entêté ! pas moyen d'obtenir une promesse ferme. J'ai envie de rappeler mon beau-frère pour qu'il fasse sa commission lui-même. Seulement tu y gagneras d'attendre encore quelques jours avant d'être fixé....

Voilà qui me décide. Parlez, ma tante.

Et voici le récit que me fit tante Sophie. Je ne vous dirai pas par quelles exclamations, par quelles sottes querelles de mots je l'interrompis.

Il fallait que l'excellente femme fut bien décidée à « me sauver » quand même, pour avoir eu la patience d'aller jusqu'au bout.

Il faut dire aussi que ma vanité, mon amour-propre, mes illusions, mon cœur, furent piétinés atrocement, sans que je pusse accuser la mère de Velléda de retourner le poignard dans la plaie.

Elle y mit une réelle délicatesse que n'eût pas connue mon père, bien certainement ; elle ne dit que ce qu'il était indispensable de mettre en lumière pour m'éclairer et me convaincre. Tante Sophie était brusque, mais elle avait de l'expérience et du cœur. Donc voici son récit, ou du moins la substance :

« Désirée Van Hope, fille adoptive de

© VILLE DE SISTERON

puissantes à détruire la liberté de conscience, qui vit éternellement parce qu'elle émane de Dieu ;

2° Que le rôle échu aux Pouvoirs Publics consiste donc purement et simplement à traiter de la même manière tous les ministres des différents cultes salariés par l'Etat et à obtenir d'eux non seulement qu'ils respectent les lois du pays, mais encore qu'ils en prêchent l'obéissance aux fidèles ;

3° Que le principe d'*égalité absolue des diverses communions doit être la seule religion des Etats libres.*

En conséquence, le Géant souverain de France proclame la liberté de conscience et demande aux clergés des différents cultes de prêcher et pratiquer l'amour de Dieu et du prochain ainsi que le pardon des offenses et l'oubli du passé. Il dit aux hommes au nom du Christ : « Vous êtes tous frères, aimez-« vous les uns les autres ; et si quelqu'un « vous apporte une autre doctrine, qu'il soit « anathème. »

(*A suivre.*) X. Y.

Dans la *Nouvelle Revue* du 1er juin, lire le magistral article de G. G. sur les dessous de la *loi militaire allemande*, les *Essais* de Maurice Mœterlinck, la *Politique française à Madagascar*, de M. Gerville-Réache, député ; *Je deviens colon*, par Hugues Le Roux ; la *poésie populaire*, par Gabriel Vicaire ; les *Kamtchatka*, de Léon Daudet ; *La lettre sur la politique extérieure*, de Mme Adam, etc.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

SISTERON

Nos Fêtes. — Le compte rendu n'est, malheureusement, ni long ni difficile. La pluie a commencé avec la retraite aux flambeaux et n'a presque pas discontinué jusqu'au lundi soir ; l'entrain était nul, avec cette température aquatique, malgré les éléments d'un programme bien rempli, pourtant. Pendant une accalmie, nous avons pu entendre un morceau du *Lohengrin*, de Wagner, et une mosaïque sur *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns, exécutés par la *Lyre des Alpes* avec la maëstria qui caractérise cette excellente Société.

Le dieu de la danse a pu obtenir de saint Médard grâce pour les danseurs, et le bal a été assez animé jusque dans les petits coins de la place de la Mairie. La journée du lundi s'est ressentie de la mauvaise impression de la veille ; le concours de bicyclettes, renvoyé une première fois, avait, malgré une pluie persistante, attiré de nombreux curieux. Voici les résultats de ce concours :

Course régionale. — 1er prix, M. Bordigoni ; 2e prix, M. Balajat ; 3e prix, M. Naquet.

Course départementale. — 1er prix, M. Santini ; 2e prix, M. Richaud ; 3e prix, M. Blanc.

Course de Dames. — 1er prix, Mlle Marguerite André.

Course internationale. — 1er prix, M. Bordigoni ; 2e prix, M. Balajat.

Course locale. — 1er prix, M. Blanc ; 2e prix, M. Massot.

Course de consolation. — 1er prix, M. Santini ; 2e prix, M. Blanc.

Course d'honneur. — Prix unique, M. Balajat.

Vers trois heures, le temps s'étant relativement mis au beau, la foule se pressait dans la cour d'honneur du Collège où, sous la présidence de M. le Recteur de l'Académie, avait lieu l'inauguration de l'établissement. Trois discours ont été prononcés : le premier par M. le Maire, qui a fait l'historique de notre vieux Collège ; le second par M. le Sous-Préfet et le dernier par M. le Recteur.

La *Lyre des Alpes* a brillamment enlevé l'ouverture de *Poète et Paysan*, de Suppé. Cette journée devait être terminée par un feu d'artifice ; mais, comme toujours, la pluie est venue déranger cette partie du programme, et ce n'est que mardi soir qu'il a pu être tiré.

Quant au concours de boules, qui a eu lieu également mardi, les prix ont été chaudement disputés, et finalement la victoire est restée aux amateurs de Peipin.

—o—

Objet trouvé. — M. Curnier Firmin, domestique chez M. Donzion, a trouvé sur la voie publique une bague de dame, en or et avec pierres précieuses, qu'il s'est empressé de déposer au Secrétariat de la Mairie, où la personne qui l'a perdue peut la réclamer.

—)o(—

Théâtre et Concert. — La troupe V. Jansel, qui avait laissé l'hiver dernier d'agréables souvenirs, est de nouveau parmi nous. Son théâtre est situé cours de l'Hôpital.

***

Aux *Variétés Sisteronnaises* ont lieu, ce soir, les débuts de Mlle Marthe Maréchal, comique de genre.

—)o(—

ETAT CIVIL

du 1er au 7 Juin 1895.

NAISSANCES

Derrives Marie-Louise-Claire.
Tourrès Henry-Alphonse-Marie.

MARIAGES

Entre M. Saurel Louis-Fortuné et Mlle Magaud Marie-Léontine.

DÉCÈS

Blanc César-Antoine, 76 ans.
Reymond (sexe masculin) mort-né.

—)o(—

VOLONNE

Conseil municipal. — A la nouvelle du décès de M. Richaud, sénateur, le Conseil municipal, réuni en session extraordinaire, a, sur la proposition de M. Paul, maire, levé la séance en signe de deuil.

***

— Dans une de ses dernières séances et sur la proposition de M. Heyriès Victor, le Conseil municipal de la commune de Volonne :

Considérant que M. Mac-Adaras, depuis son échec aux élections législatives, ne prend plus part aux sessions du Conseil général et, par ce fait, ne défend pas les intérêts du canton comme il s'y était engagé, blâme M. Mac-Adaras de son oubli et attend de lui sa démission de conseiller général du canton de Volonne.

Le Conseil décide, en outre, qu'il sera donné connaissance à l'intéressé de la présente résolution.

***

Par contre, le Conseil décide que désormais le cours qui part de l'avenue de la Gare jusqu'à la place de la Fontaine s'appellera *Cours Jacques Paulon*, en souvenir de cet homme de bien, de ce sincère républicain.

Un mot de la fin

En police correctionnelle :

Le Président. — Comment, accusé un tel, c'est vous que je retrouve ici, au bout de vos cinq ans ? Vous ne changez pas !

L'accusé, avec complaisance. — Heu ! heu ! pas trop ! — (Puis avec politesse). Ni vous, du reste, monsieur le président.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 5 Juin 1895.

Stimulé par la liquidation de fin mai, qui s'achève aujourd'hui, le marché est animé des meilleures dispositions. Le 3 0/0 cote 102.65 ; le 3 1/2, 107.55.

Le Crédit Foncier se raffermit à 897 et 898. Le Comptoir National d'Escompte reste tenu à 590.

On demande la Société Générale à 497.50. A propos de l'émission de 50.000 obligations du chemin de fer de Sao-Paulo et de Rio-Grande, nous lisons dans le prospectus d'émissions que le gouvernement brésilien a accordé une garantie or trentenaire à la Compagnie, qui l'a affectée, par privilège, au service des obligations. Les capitaux sont déposés dans les caisses du gouvernement brésilien, qui sert un intérêt de 6 0/0 pendant la période de construction.

Le Crédit Lyonnais se négocie à 813.75.

L'action de la Société Française d'Incandescence par le gaz a franchi le cours de 1.000 fr. sous l'influence des nombreuses demandes provoquées par le bruit que la Société serait prochainement intéressée dans l'exploitation du bec Auer en Russie.

Mines d'or soutenues : Buffelsdoorn, 137 : Lower Roodepoort, 26, Monte Rosa, 37.50. Chemins français soutenus.

Informations. — Nous lisons dans l'*Echo Sud-Africain*, 5, rue Laffitte :

« La production du Witwatersrand pour le mois d'avril s'est élevée à 186.323 onces d'or, représentant en chiffres ronds une valeur de 17.000.000 de francs.

Grave Incompatibilité

Nous avions tous les deux les mêmes préférences :
Un poète, Musset ; un musicien, Gounod.
Tous les deux nous aimions les langoureuses danses...
Mais son parfum, hélas ! n'était point le Congo ! !

G Leclerc, au savonnier Victor Vaissier.

Marché d'Aix

du 6 Juin 1895.

Bœufs limousins	»	»»	a	»	»»
Gris	1	55	à	1	60
d'Afrique	1	30	à	1	40
Bœufs du pays	1	85	à	1	90
Moutons du pays	»	»»	à	»	»»
de Barcelonnette	»	»»	à	»	»»
de Gap	»	»»	à	»	»»
Moutons Africains	1	45	à	1	50
Réserve	1	55	à	»	»»

ÉTUDE
de
Me Auguste BASSAC
Notaire
à Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE

Aux Enchères publiques et Volontaires

Sur Surenchère du Dixième

Le *Dimanche 16 Juin 1895*, à deux heures du soir, il sera procédé, à Sisteron, en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, Notaire, à la vente aux enchères publiques, sur surenchère du dixième, des immeubles ci-après désignés, situés à Sourribes, et ayant appartenu à M. Paul DAVIN, instituteur communal à Aiglun.

ARTICLE PREMIER (*8e du cahier des charges*). — Pré arrosable, quartier de Peyrouse, contenant environ 20 ares.

Mise à prix : six cent soixante-onze francs, ci. . . . . 671 fr.

ARTICLE 2 (*11e du cahier des charges*). — Labour complanté en oliviers, quartier de la Bouchère, contenant environ 80 ares.

Mise à prix : deux cent vingt-cinq francs cinquante centimes, ci 225 fr. 50

ARTICLE 3 (*13e du cahier des charges*). — Labour, quartier de la Jalinette, avec vignes, oliviers et bois, contenant environ 1 hectare 50 ares.

Mise à prix : six cent soixante-onze francs, ci . . . . . 671 fr.

ARTICLE 4 (*18e et 19e Lots du cahier des charges, ablotis*). — Maison d'habitation au village de Sourribes, avec loges à cochons séparées par la rue, écurie et grenier à foin.

M. Van Hope, ne l'oublions pas, est la sœur de Velléda. Madame Van Hope est la mère de Velléda.

« Voix du sang, ou toute autre raison « ma fille » (et tante Sophie appuyait sur le mot), la première fois qu'elle se trouva chez Mme Catanas, à ses côtés et en face de Mlle Désirée, eut l'intuition vague qu'elle se trouvait en face de sa sœur.

« Explique cela comme tu voudras : elle sentit qu'un même sang coulait dans leurs veines. C'est invraisemblable, impossible ; seulement, c'est vrai. Tu pourras le demander plus tard à Velléda.

« Cette intuition vague devint une quasi-certitude quand, quelques semaines plus tard, vous vous trouvâtes réunis à nouveau, mais en la présence de la mère. Velléda n'eut plus de doutes ce jour-là. Elle venait de dîner en tête-à-tête avec celle qui l'avait lâchement abandonnée et l'enfant de cette femme.

« Comment se fait-il que ma fille ait tranché si facilement, si intuitivement ce mystère, et que les dames Van Hope n'aient rien deviné ?

« D'abord, il n'est pas certain que ces dames n'aient rien soupçonné. Il faut te dire que tout ce que je te raconte et vais te raconter a été scrupuleusement, administrativement, tu saisis la portée de ce mot, vérifié, contrôlé ; au besoin, nous pouvons fournir les preuves, les unes matérielles et concluantes, les autres largement probantes, quoique seulement morales.

« Or nous avons quelques raisons de supposer qu'au moins madame Van Hope a pressenti qu'elle se trouvait en face de l'enfant abandonnée par elle. Mais n'insistons pas sur ce détail, le reste suffit amplement.

« Ah ! à propos, le voyage de ton père, appelé par moi, n'a eut d'autre but que de poursuivre régulièrement, avec l'autorité du père de famille et les facilités qu'elle comporte, l'enquête qui devait nous conduire à la connaissance de la vérité.

« Dès que ma fille eut conscience et quasi-certitude d'être dans le vrai, s'étant aperçue que tu tournais autour de Mlle Van Hope, il lui sembla impossible de te laisser continuer ta cour sans t'avertir de quoi il retournait.

« Pourquoi, au juste ? Ah ! ma foi, tu le lui demanderas à elle-même plus tard. Cependant elle donne à ce sentiment quasi-impulsif une cause que tu admettras toi-même comme valable quant tu connaîtras la suite.

« Ah bien prendre, elle n'aurait eu aucune bonne raison de s'opposer à ce que tu tournes autour de sa sœur pour le bon motif, si son instinct féminin ne l'avait avertie que Mlle Van Hope était une pure coquette qui pouvait te mener dans de jolis petits chemins, y compris un mariage qui ne t'eût pas donné le bonheur.

« Quand à « sa » mère, à laquelle elle ne pouvait pardonner de l'avoir abandonnée, quelles qu'aient été ses raisons, d'instinct, toujours, elle la jugeait la pire des femmes, oui, la pire des femmes, et elle ne se trompait pas de beaucoup.

« Comprends-tu pourquoi elle te demanda un jour sans m'en avoir avertie, une seconde fois dans une visite qu'elle te rendit avec mon autorisation, d'ajourner au moins tes assiduités pendant quelque temps.

« Des soupçons du genre de ceux qui étaient nés dans son esprit sont trop graves pour que l'on puisse tabler dessus sans une certitude. Elle voulait éclaircir ses doutes et t'écarter du danger pendant le temps des recherches.

(*A Suivre.*) L. des ILES

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX.

Pour rendre aux cheveux gris ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie-Parf., rue Porte de Provence.

© VILLE DE SISTERON

Mise à prix : quatorze cent quatre-vingt-seize francs, ci . . 1,496 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BASSAC, Notaire.

ÉTUDE

DE

Me Auguste BASSAC

Notaire

à Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE

Aux Enchères publiques et Volontaires

A titre de Licitation amiable

Avec concours d'Étrangers

Le **Dimanche 23 Juin 1895**, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, à la vente aux enchères publiques, à titre de Licitation amiable, avec concours d'Étrangers, des immeubles ci-après désignés, dépendant des successions de Hippolyte GIRARD, en son vivant tonnelier, et de Marie ROUX, sans profession, mariés, demeurant à Sisteron.

PREMIER LOT

Maison d'habitation sise à Sisteron, rue de l'Évêché, composée d'un magasin au rez-de-chaussée servant d'atelier de menuiserie et de deux étages avec terrasse recouverte au-dessus, confrontant : Donzion, la rue et Astier.

Mise à prix : seize cents francs, ci . . . . . 1,600 fr.

Petit local, même rue de l'Évêché, composé d'un rez-de-chaussée, faisant partie d'une maison dont le surplus appartient à la commune de Sisteron, confrontant : du couchant, la rue; du levant et du nord, la commune, et du midi, la dame Simon Gui.

Mise à prix : quatre cents francs, ci . . . . . 400 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BASSAC, dépositaire du cahier des charges.

TRIBUNAL DE COMMERCE de Sisteron

Liquidation Judiciaire

Par jugement du 4 Juin 1895, le Tribunal de Commerce de Sisteron a déclaré, sur sa requête, le nommé ANDINE Appolon, entrepreneur à Sisteron, en état de liquidation judiciaire.

M. PICQUET, juge, est nommé Juge-Commissaire, et M. GIRAUD, Greffier du Tribunal, liquidateur.

MM. les créanciers sont convoqués à se réunir au Palais-de-Justice le *17 Juin 1895*, en la salle d'audience, et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et des contrôleurs. Ils sont, en outre, avertis qu'ils peuvent, dès maintenant, déposer au Greffe leurs titres de créance accompagnés d'un bordereau.

Le Commis-Greffier,

PEIGNON.

La Revue des Journaux et des Livres

ONZIÈME ANNÉE

Primes gratuites données par la **Revue des Journaux et des Livres** : Aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour 3 mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris. De plus elle donne à tous ses abonnés, comme primes supplémentaires gratuites : 1° UN SPLENDIDE PORTRAIT peint à l'huile, et 2° elle offre gratuitement, à chaque abonné, son portrait carte-album.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui est dans sa 14e année; c'est la publication la plus *curieuse* et la plus *intéressante* de notre époque. Elle reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans*, etc. Nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour.

La Revue publie deux romans : 1° **LE SABOTIER**, par JEAN BARANCY dont les pages retracent la faute et ensuite la réhabilitation d'une jeune paysanne, sont du plus pur réalisme, et les lecteurs feront au **Sabotier** l'accueil auquel sont accoutumés, depuis onze ans les feuilletons publiés par la **Revue des Journaux et des Livres** : 2° **L'IMMOLÉE**, grand roman passionnel, par PAUL ROUGET.

Un beau volume de vingt numéros spécimens, broché avec une jolie couverture tirée en deux couleurs, est envoyé *franco*, contre **2 fr. 75** pour les départements, et **3** fr. pour la Corse et l'Algérie.

ABONNEMENT : Trois mois, **4** fr. ; Six mois, **7** fr. ; Un an, **12** fr. On s'abonne, sans frais, dans tous les bureaux de poste français ; chez tous les libraires et marchands de journaux.

La collection des dix premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de trois mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; Elle contient, en outre, des romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, *Guy de Maupassant*, *Paul Bourget*, d'*Émile Zola*, etc., etc.

La collection, composée de dix magnifiques volumes de 825 pages contenant la matière de plus de cent volumes vendus en librairie 3 fr. 50, solidement reliés en toile rouge, avec titres dorés. Chaque volume, 14 francs.

Les dix premières années, **100 fr.** *franco en France ; pour l'Etranger, le port en plus.*

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

à MARSEILLE : chez M. GAUCHON Cours Belzunce.

à AIX : chez M. César MARTINET Cours Mirabeau.

La Meilleure des Eaux de Table

Voici l'analyse faite par l'Académie de médecine de Paris des substances contenues dans un litre d'eau de la source «Les Bernardins», de Vals, prime du *Sisteron-Journal.*

Bicarbonate de soude.....	1.5838
Bicarbonate de potasse...	0.0337
Bicarbonate de chaux....	8.4548
Bicarbonate de magnésie	0.3664
Bicarbonate de fer	0.0333
Bicarbonate de manganèse.	traces
Sulfate de soude.....	0.1281
Chlorure de sodium....	0.0365
Silice.....	0.0740
Alumine.....	0.0930
Acide carbonique libre.	1,4681

Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat de 15 fr. adressé à l'administration du *Sisteron-Journal.*

Port en sus.

VEAUX

Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engraissement rapide et une chair plus ferme et plus blanche pour les veaux, il ne faut employer pour leur élevage et engraissage que la ***Créméine***, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou de l'utiliser en beurre et fromage. La ***Créméine*** sert aussi pour l'élevage des agneaux, porcs et poulains. Cette farine hors concours, honorée d'un prix d'honneur et de 81 médailles, ne revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente chez tous les épiciers. Exigez le nom de ***Créméine*** de la Maison ROQUES du Mans, et se méfier des imitations du nom : *créméine*, ROQUES, au Mans (Sarthe).

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 23. — 6 Juin 1895.

QUATRIEME ANNÉE

Le lion de Camors, par L. de Caters. — Le coq céleste. — Gisèle, par Mme Drut-Fontès. — Le fusillé : cahier de notes du sergent-major B..., par Louis Depret. — Science en famille : les Robinsons de l'île Rodrigue, par Eugène Muller. — L'ami du foyer, par le Dr Sarrières. — Jeux d'esprit.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

MONITEUR des RENTIERS

Journal financier de 16 pages, paraissant le dimanche

RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES LES VALEURS

2 fr. par an

23, passage Saulnier, PARIS.

Etranglement de la Hernie

L'étranglement d'une hernie n'entraîne que trop souvent la mort après quelques heures d'horribles souffrances, et toutes les hernies peuvent amener cette fin tragique. On comprendra donc quel signalé service mon distingué confrère, le docteur GÉRARD, de la Faculté de Médecine de Paris, a rendu à la science et à l'humanité, en instituant son traitement curatif des hernies ; mais il faut lire en entier son ouvrage intitulé : *Les Hernies et leur guérison*, qu'il a bien voulu m'autoriser à offrir gratuitement à mes lecteurs, sachant combien j'ai à cœur de vulgariser sa méthode. Pour le recevoir franco sous enveloppe fermée, adresser, pour les frais d'envoi, 45 centimes en timbres-poste à M. le docteur GERARD, 21, Faubourg-Montmartre, Paris.

Dr RUEIL.

A VENDRE une *Cheminée prussienne.* — S'adresser au bureau du journal.

Caisse d'Escompte et de Crédit

10, rue Joubert, PARIS

Avances sur simple signature, à long terme, à toutes personnes solvables; escompte de traites, ouvertures de crédit, renseignements gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées ; achat de valeurs dépréciées. Solution immédiate. — *Ne pas confondre avec certaines Maisons.*

VINS NATURELS

Maison de confiance

Jean Rulland

SISTERON

Vin provenant directement de la propriété

à 19 francs l'hectolitre

et au-dessus

EAU-DE-VIE 1re qualité

à 1 franc 45 le Litre

ON PORTE A DOMICILE

AUX HERNIAIRES !

Madame **Veuve PELLEGRIN** a l'honneur d'informer le public qu'elle continue la confection et la vente des **BANDAGES** au 2me étage de sa maison, située aux Quatre-Coins, à côté de la Chapellerie.

A VENDRE

UNE MAISON

Composée de trois pièces, située à La Coste.

S'adresser à M. REBATTU fils aîné, ou au bureau du journal.

GRANDE BAISSE

de Prix

Vins à partir de **20 francs l'hectolitre**, *garantis naturels et achetés directement chez le propriétaire.*

EAU-DE-VIE 1er choix pour fruits,

1 fr. 50 cent. le litre.

E. BERTRAND

MARCHAND DE VINS

SISTERON

Nouvelle conquête de la Science

LES HERNIES

Le Docteur GÉRARD, de la Faculté de Paris, diplômé du Ministère de l'Intérieur, vient de découvrir un astringent assez énergique pour obtenir promptement l'occlusion de l'anneau herniaire. Il ne suffisait pas, comme tant d'autres l'ont fait avant lui, d'appliquer un bandage médicamenteux ou une pommade quelconque pour fermer le passage de l'anse intestinale : il fallait trouver un remède inoffensif et vraiment efficace, grâce auquel la guérison radicale de la hernie sans opération ne fut plus un vain mot. Telle est la découverte que nous devons au savant docteur, qui offre gratuitement sa brochure à nos lecteurs contre 45 centimes en timbres-poste, pour frais d'envoi. — Adresser les demandes à M. GÉRARD, 21, rue du Faubourg Montmartre, Paris.

Dr DEBRAY.

Histoire de France

par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui, ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur; c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente ; elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront, adresser cinq francs en timbres ou mandat-poste aux Editeurs Jules Rouff, 14, Cloître Saint-Honoré, Paris.

CARTES DE VISITE sur beau carton depuis **1 fr. 50** cent. *le cent.* Plus de **100** types à choisir. La bordure deuil augmente le prix de 1 fr. par cent. Liv. rapide. A l'imprimerie du Journal.

Un élégant Calendrier de poche accompagne chaque livraison

A CÉDER DE SUITE

ATELIER

de

CORDONNERIE

Situé rue Droite, Sisteron.

S'adresser à Mme Théréza Brun.

On demande

UN APPRENTI MÉCANICIEN

S'adresser à **M. Stanislas MAUREL**, constructeur-mécanicien, à Sisteron.

AVIS

L'ENTREPOT des *Engrais Chimiques* **de M. Ernest SARLIN est situé rue Saunerie, ancien hôtel Pardigon.**

LA MAISON DU

PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf, PARIS

adresse *GRATIS* et *FRANCO*, l'Album et toutes les gravures de Modes Printemps, Été 1895, des

VÊTEMENTS pour HOMMES et ENFANTS

Extrait du Catalogue

Complet draperie nouveauté très soigné **25f.**

Veston belle draperie nuance mode **6f. 60**

Pantalon draperie fantaisie disposition nouvelle **5f. 75**

Costumes ***Cyclistes*** veste et culotte article extra **19f. 50**

VÊTEMENTS POUR DAMES

Bonneterie, Chapellerie, Chemises, Chaussures et tout ce qui concerne la toilette.

Tous les achats faits à la Maison du Pont-Neuf, sont *remboursés* par une police de la SÉQUANAISE « Société pour la reconstitution des Capitaux ».

VÊTEMENTS POUR TOUS LES SPORTS

Expédition FRANCO dans toute la France à partir de 20 francs

Rue du Pont-Neuf, nos 4, 6, 8, PARIS

PAS de SUCCURSALES

Plus de Secret !!!

AVEC

LA KABILINE

Véritable TEINTURE DES MÉNAGES

On teint chez soi ***EN TOUTES NUANCES*** les étoffes sans difficulté

40 CENTIMES LE PAQUET

Se Vend Partout

Chez MM. les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMÉNIE
Le meilleur Désinfectant connu.

Dans l'intérêt des malades et surtout de ceux qui les entourent, les médecins recommandent de purifier l'air en brûlant du PAPIER D'ARMÉNIE.

DÉTAIL : PHARMACIES, PARFUMERIES, PAPETERIES, BAZARS
GROS : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Ech^ons gratis.*

Dépôt : *Droguerie de l'Horloge*

Gazette des Chasseurs

Directeur : EMILE BLIN

à **FOURCHES (Calvados)**

ABONNEMENTS :

France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs

COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

PAIX. JOIE. ELEGANCE. BEAUX-ARTS

LA FAMILLE

500,000 Lecteurs

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

15 centimes le numéro. — **8** francs par an

16 SUPPLÉMENTS GRATUITS DE MUSIQUE & DE MODE

PATRONS GRATUITS
(un par mois)

CHRONIQUES, ROMANS
Actualités, Gravures d'art, Musique, etc.

COLLABORATEURS CÉLÈBRES

GRAVURES INÉDITES

MODES : Mme Aline VERNON

Numéro spécimen sur demande

PARIS. — 7, RUE CADET, 7 — PARIS

(LA FAMILLE LA FAMILLE LA FAMILLE LA FAM)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Fournitures générales pour Entrepreneurs

PLATRE POUR ENGRAIS

BARDONNENCHE & Cie

Entrepôt : Cours St-Jaume

SISTERON (Basses-Alpes)

AVIS

M. CLÉMENT Noël a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir une nouvelle chapellerie aux Quatre-Coins, ancienne maison veuve PELLEGRIN.

Par les moyens de fabrication dont il dispose, M. CLEMENT assure ses clients qu'ils trouveront, dans ce nouvel établissement, tous les articles de chapellerie *d'une réelle supériorité à des prix indiscutables de*

BON MARCHÉ

Aux Quatre-Coins, ancienne

MAISON Vve PELLEGRIN

A la Renommée
DE LA BONNE

CHAUSSURE

Confectionnée et sur commande

SPÉCIALITÉ

Pour 1re Communion, Mariage et Chasse.

SOLIDITÉ — ÉLÉGANCE

BRUN Aphe

Rue de Leuze (Valaye)

SISTERON (Basses-Alpes)

Prix très modérés

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : **22, Rue de l'Échiquier,** *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

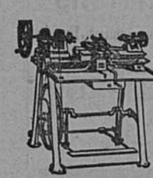

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES

pour INDUSTRIELS et AMATEURS | de tous Systèmes | à découper

SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Toupies, etc.*

OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc., AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS**

SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.

TARIF-ALBUM (300 pages 1,100 gravures) F^co 0,65c. **A. TIERSOT** CONSTRUCT^r BREVETÉ A PARIS 16, Rue des Gravilliers.

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Avis aux Mères de Famille

FARINE LACTÉE NESTLÉ
est le **MEILLEUR ALIMENT** pour les enfants en bas-âge.
est l'**ALIMENT** le plus **COMPLET** n'exigeant que de l'eau pour sa préparation.
est l'**ALIMENT** le plus **SÛR** pour faciliter le sevrage.
est le **SEUL ALIMENT** recommandé par tous les médecins.

Exiger le nom NESTLÉ sur toutes les boites. GROS, **A. CHRISTEN, 16, Rue Parc-Royal, PARIS**
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET GRANDES MAISONS D'ÉPICERIE

CHOCOLATS D'AIGUEBELLE

Fabriqués par les PÈRES TRAPPISTES

Se vend chez les principaux négociants

La Clé de la Sténographie Populaire

(SYSTEME DUPLOYE). Alphabet Sténographique

pb td fv kg lr mn gn j ch s z o a ou eu u é è i an on in un

Les consonnes sont *fixes*, les voyelles sont *mobiles*.

La Sténographie Duployé écrit les sons, pas autre chose. Le son A s'écrit toujours ainsi : ; le son O de cette manière : ; et le son OU de celle-ci : .

La diphtongue OI se prononçant OA, s'écrit, par conséquent avec les signes de O et de A : .

Le son P (pe) s'écrit : , et B (be) s'écrit : . pas, peau, beau, bois, papa, pope, aube, poupe, poids.

T (te) s'écrit : , et D (de) s'écrit : : tas, taux, tape, tôt, dot, doute, doigt, patte, tabac, botte, bolte, poteau, bâteau, badeau, aubade.

F ou PH (fe) s'écrit : , et V (ve) s'écrit : : faux, voûte, touffe, fauve, fade, faute, taffetas, aphte.

K, C dur ou QU (ke) s'écrit : , et G dur (gue) s'écrit : : cap, capote, coke, cadeau, bague, phoque, coupe, coude, opaque.

L (le) s'écrit ainsi : , mais en remontant, et R (re) s'écrit ainsi : , aussi en remontant : robe, bord, rabot, Var, rave, colle, caporal, colloque, loque, gare.

J ou G doux (je) s'écrit : , et CH (che) s'écrit : : joie, Jacques, chat, chape, cheval, choc, Georges, Jacob, jacot, château, chocolat.

S ou C doux (se) s'écrit : , et Z (ze) s'écrit : : sa, seau, hasard, gaze, casaque, soldat, cela.

N (ne) s'écrit : , et GN (gne) s'écrit : : anneau, canot, agneau, Narbonne, cognac, canard.

M (me) s'écrit : : ma, moi, mot, bameau, bonne, moutarde, marmotte, marmelade.

X s'écrit tantôt comme KS : axe, tantôt comme GZ : exempt.

OU, au commencement et à la fin des mots s'écrit : : vous et non pas, nous et non pas, ouvre et non pas.

Nous connaissons toutes les consonnes et trois voyelles ; les autres sons voyelles s'écrivent avec des petits demi-cercles ou des quarts de cercle grands et petits.

Comme les voyelles sont presque toujours précédées ou suivies d'une consonne, il est important que nous puissions écrire d'un seul trait de plume la consonne et la voyelle qui forment syllabe. La Sténographie Duployé donne ce résultat en rendant mobiles les signes des voyelles et en les traçant de manière à éviter les angles. En effet ou sont plus rapides que , ou sont plus rapides que , et ou que .

Le son É s'écrit avec un petit demi-cercle : fée, thé, nez, été.

Le son È s'écrit avec un petit demi-cercle au-dessous duquel on place un point : dais, c'est, mais, était, quelque, laquelle.

Le son I s'écrit avec un petit demi-cercle au-dessus duquel on place un point : pic, dit, lit, nid, scie, édit, rive, ville.

Le son U s'écrit avec un quart de grand cercle : tu, vue, rue, nue, mue, tube, buppe, juge, sud, rude.

Le son EU s'écrit avec un quart de grand cercle auquel on ajoute un point : deux, feu, beurre, heureux, jeu, nœud.

Le son AN s'écrit avec un quart de petit cercle surmonté d'un accent aigu : banc, dent, temps, vent, hareng, champ.

Le son ON s'écrit avec un quart de petit cercle au-dessous duquel on place un accent aigu : pont, don, goud, rond, bouteux.

Le son IN s'écrit avec un quart de petit cercle surmonté d'un accent grave : daim, vain, rein, saint, nain, main.

Le son UN s'écrit avec un quart de petit cercle au-dessous duquel on place un accent grave : d'un, alun, l'un, Autun.

LL mouillées s'écrivent par un ou plusieurs demi-cercles : bataille, vaillant.

Les points et accents peuvent, 98 fois sur 100, être omis, sans nuire à la lisibilité, des lors que l'on observe la règle suivante : « Les signes représentant I, U, OU, AN, IN doivent toujours, lorsque cela ne nuit pas à la rapidité de l'écriture, être tracés en remontant ou en avançant, et les signes représentant É, È, O, EU, ON, UN, doivent être tracés en descendant ou en reculant : dit, dés, mis, mais, si, ses, nid, nez, du, deux, les, dot, doute. »

Les sons voyelles isolés s'écrivent toujours sans point ni accent, mais dans la position fixe ici indiquée : et, est, ye, eux, hue, en, on, hein, un.

TRADUCTION DE LA LIGNE STÉNOGRAPHIQUE CI-DESSUS :
« Pour avoir de plus amples explications, exemples, commentaires, renseignements, etc., lire la Méthode complète de Sténographie Duployé. »
17e édition, franco : 3 fr. — DUPLOYÉ, à Sinceny (Aisne).

On peut adresser toutes les demandes à Paris, 166, rue Lafayette, au siège de l'administration du journal Le Grand Sténographe, *organe officiel du Comité de propagande de la Sténographie Populaire, qui publie, dans chaque numéro, des cours, devoirs, exercices de lecture. Un exemplaire spécimen est, d'ailleurs, expédié gratuitement et franco, avec encartage également gratuit d'un premier devoir. Le Comité de propagande de la Sténographie Populaire, 166, rue Lafayette, à Paris, corrige ces devoirs et les renvoie aux élèves sans qu'il en coûte rien à ceux-ci. Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à profiter de l'occasion unique qui leur est offerte d'acquérir, sans bourse délier et avec la plus grande facilité, une connaissance de première utilité.*

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux

SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAT-D'ARGENT, 2, LYON

Polices Remboursables à 100 francs

Payables : **5** *fr. au comptant ou* **6** *fr. à terme en* **60** *mois*

Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr.** ; **2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.

SIX TIRAGES PAR AN

Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.

Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société et déposés à la SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DEPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIETE GÉNÉRALE.

Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, *Rue Bat-d'Argent*, 2, ou à M. *Calixte Beaume*, sociétaire, à Sisteron.

La Nouvelle Revue

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement		12 mois	6 mois	3 mois
	Paris et Seine	50f	26f	14f
	Départements	56	29	15
	Étranger. . .	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les *Bureaux de poste*, les agences du *Crédit Lyonnais* et celles de la *Société générale* de France et de l'Etranger.

Si Vous Voulez EVITER LES EPIDEMIES
Si Vous Voulez EVITER LA CONTAGION
en visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :

LAVEZ-VOUS

avec le

SAVON AU GOUDRON

DE BARBIER

Prix : 0.40, 0.75 & 1. 20.

32me ANNÉE

LE RAILWAY

(Paraissant tous les samedis)

HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER
P.-L.-M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.

DIRECTION ET ADMINISTRATION
36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares & chez M. Astier Fils, libraire à Sisteron.

PLUS DE CHEVAUX COURONNES !!! GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqures, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toute nature. Réapparition exacte du poil par le *vrai Réparateur* TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec l'indication. Se défier des Contrefaçons. Exiger le *vrai Réparateur* TRICARD connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes. Dit aussi réparateur J. B. A. T.

FLEUR DU BOUQUET DE NOCE,
pour la peau et le teint.

VELOCIPÈDES PEUGEOT

Représentant :

HENRI MARTEL

COUTELIER

A SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

Le Gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

Le Maire,

© VILLE DE SISTERON